

Observations :

Le débit augmente rapidement dans la 1^{ère} semaine passant de 109 m³/s à 265 m³/s le 7 février. Il reste supérieur à 200 m³/s jusqu'au 13 février pour diminuer et atteindre 88 m³/s le 20 février. Une nouvelle augmentation est observée en fin de mois à 139 m³/s.

Des épisodes neigeux se produisent entre le 10 et 15 février et de nombreux épisodes pluvieux leur succèdent tout au long du mois.

La température de l'air varie passant de -4,5°C mi-février à 15,5°C le 22.

La température de l'eau varie sur la 1^{ère} semaine du mois passant de 3,2°C puis elle augmente pour atteindre 8,2°C en fin de mois.

Les teneurs en ammonium (NH₄⁺) ont été impactées par les précipitations et les variations de températures.

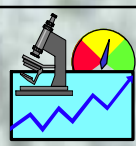
Pollutions :

4 et 5 février : importante présence d'irisations dues à des hydrocarbures au niveau de la prise d'eau de l'usine de Joinville et du canal de navigation de Saint-Maur

15 février : rupture d'une canalisation d'eaux usées avec rejet dans une canalisation d'eau pluviales, se déversant dans des étangs, en amont de la prise d'eau de Joinville

Paramètres mesurés aux prises d'eau des usines de Neuilly-sur-Marne, de Joinville-le-Pont et de Saint-Maur-des-Fossés.

Syndicat Mixte Marne Vive
Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle - 94107 Saint-Maur-des-Fossés Cedex
Tel : 01 45 11 65 72 - Fax : 01 45 11 65 70 – www.marne-vive.com



Membres : Bonneuil, Bry, Charenton, Gournay, Joinville, Saint-Maur, Saint-Maurice, Villiers, Ports de Paris à Bonneuil, Chambre de Métiers du Val-de-Marne, Communautés d'agglomérations de la Vallée de la Marne (Nogent-Le Perreux) et de la Plaine Centrale (Créteil, Limeil-Brevannes, Alfortville).

OBSERVATOIRE FEVRIER 2010 :

LA RESTAURATION ECOLOGIQUE DE L'ILE DE GOURNAY (93)

La préservation des îles de la Marne est en enjeu écologique fort sur le territoire du Syndicat Marne Vive. Lancée en 2007, la restauration écologique de l'île de Gournay constitue un projet phare pour la Marne en Petite Couronne.

Objectif : protéger une île en cours de disparition

L'île de Gournay-sur-Marne est située sur un tronçon non navigable de la Marne, en Seine-Saint-Denis. N'étant pas contrainte par la navigation et ses aménagements inhérents, elle présente des caractéristiques écologiques intéressantes et constitue un réservoir biologique primordial pour l'amont et l'aval, plus pauvres. Il s'agit de la meilleure station piscicole d'Île-de-France et elle dispose d'une place de choix entre la Haute-Île, classée NATURA 2000, et les îles de la Réserve Naturelle de Chelles.

◀ 2008 : une île à fort potentiel écologique, menacée ▶



Source : Syndicat Marne Vive ©



Source : Syndicat Marne Vive ©

Cependant, elle est contrainte par de forts débits et variations du niveau de la Marne. Les berges de la rivière, bétonnées ou enrochées, répercutent les courants sur celles de l'île qui ne bénéficient, elles, d'aucune protection. L'île s'érode donc rapidement, d'autant que les ragondins l'ont investie, les campagnes de captures n'étant pas homogènes sur l'ensemble du cours d'eau. Enfin, la recharge sédimentaire par la Marne est pauvre (blocage des sédiments par les nombreux barrages). Toutes ces contraintes entraînent la disparition progressive de l'île.

La restauration écologique de l'île, un projet d'envergure pour la Marne qui allie tous les acteurs locaux

Dès 2007, le Syndicat Marne Vive et l'association Au Fil de l'Eau informent la municipalité de Gournay, propriétaire de l'île, de cet état préoccupant. Membre du Syndicat, Gournay perçoit rapidement l'enjeu écologique et décide d'engager un projet de restauration écologique. L'île sera restaurée et les berges renforcées grâce à des techniques végétales : en plantant des espèces d'arbres et de plantes typiques des cours d'eau, les berges résisteront aux contraintes, de façon durable et par une intervention douce sur le milieu naturel.



Source : Syndicat Marne Vive ©



Source : Syndicat Marne Vive ©

▲ 1^{ère} année des travaux : le soutènement des berges par des branches de saules et d'aulnes et par des pieux vivants, qui seront arasés à hauteur d'eau.



Source : Syndicat Marne Vive ©



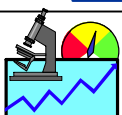
Source : Syndicat Marne Vive ©



Source : Syndicat Marne Vive ©

▲ Au cours du printemps suivant : les pieux vivants "rejettent", les iris se développent, ainsi que les espèces semées dans le géotextile. Des résultats encourageants pour la suite.

Le projet de restauration de l'île de Gournay, par des techniques végétales, est nécessaire pour le site en lui-même, mais également pour l'ensemble de la Marne qui bénéficiera du développement et de la présence des espèces animales et végétales de l'île. Les travaux, menés par Au Fil de l'Eau, devraient se terminer au cours de l'année 2011. Les partenaires financiers sont la ville de Gournay, l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la Région Île-de-France.



Document élaboré grâce aux informations communiquées par les Grands Lacs de Seine, la ville de Saint-Maur-des-Fossés, les Eaux de Paris (SAGEP), le SEDIF, le SIAAP, le CSP, les SNS, la DDASS, l'AESN, le Conseil Général 94, le SRPV...